MCMILLAN NOMMÉ PAR LEXPERT POUR 3 DES TRANSACTIONS DE L'ANNÉE 2022 EN INFRASTRUCTURES ET PROJETS, EN INSOLVABILITÉ ET RESTRUCTURATION ET EN F&A

Publié le 18 mai, 2022

Catégories: Actualités

C'est un honneur pour McMillan de soutenir le succès d'un nombre croissant d'excellents clients. Cette année encore, ce succès s'est traduit par une reconnaissance aux Canadian Law Awards (CLA). Trois opérations dans le cadre desquelles nous avons conseillé des clients font partie des finalistes aux prix annuels *Lexpert Canada Law Awards* dans plusieurs catégories « Transaction de l'année ».

Les opérations reconnues contribuent à démontrer la diversité de notre expertise dans plusieurs domaines et secteurs d'activité. McMillan a notamment été nommé dans les catégories suivantes : **Transaction de l'année en infrastructures** (travail dans le cadre du réaménagement de l'hôpital de Burnaby), **Transaction de l'année en insolvabilité** (restructuration d'iAnthus) et **Transaction de l'année en F&A** (pour avoir conseillé Synnex Corp. dans le cadre de son acquisition de Tech Data). Les nominations reflètent également la force stratégique de McMillan en infrastructures et en construction, en technologies et en transactions technologiques, en investissements étrangers au Canada et dans l'accompagnement des clients pour les aider à comprendre les régimes réglementaires complexes du droit de la concurrence et du commerce.

Un prix d'excellence est accordé à ces transactions pour 2022 et une gagnante dans chaque catégorie sera annoncée au dîner de gala des CLA le 18 mai.

Voici les détails des opérations nommées :

Transaction de l'année en infrastructures et en projets – Projet de réaménagement de l'hôpital de Burnaby – McMillan a agi à titre de conseiller juridique de La Banque de Nouvelle-Écosse (prêteur) relativement à des facilités de crédit accordées à EllisDon Infrastructure BHRP Inc. (emprunteur) pour le financement de 1,4 G$ du projet de réaménagement de l'hôpital de Burnaby, un projet de conception-construction-financement obtenu de la Fraser Health Authority.

Le projet vise la transformation et la modernisation du campus de l'hôpital et figure parmi les plus importants investissements dans le domaine de la santé en Colombie-Britannique. Il sera développé de manière à

atteindre la norme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) or.

Félicitations à nos avocat.e.s de talent sur ce dossier : Julie Han, Ahsan Mirza, Alex Ricchetti et Shahen Mirakian.

Transaction de F&A de l'année – Synnex Corporation acquiert Tech Data – McMillan a conseillé Synnex dans le cadre de son acquisition de Tech Data d'une valeur de 7,2 G$ US, créant ainsi TD Synnex, un distributeur mondial de premier plan et un agrégateur de solutions pour l'écosystème des TI. La fusion Synnex-Tech Data combine deux des plus grands distributeurs et agrégateurs de solutions de TI au monde et crée une société qui dessert plus de 100 pays et possède un portefeuille diversifié offrant plus de 200 000 produits et solutions.

Cette transaction a fait l'objet d'examens en matière de concurrence et d'antitrust au Canada et dans 10 autres territoires, notamment aux États-Unis, dans l'Union européenne, en Chine, au Japon, en Inde et en Corée. McMillan a collaboré avec ses homologues internationaux et a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence au Canada.

Félicitations aux avocats talentueux qui ont travaillé sur ce dossier : Joshua Krane, Joshua Chad et William Wu.

Transaction de restructuration/insolvabilité de l'année – Restructuration d'iAnthus Capital Holdings, Inc. – McMillan a agi à titre de conseiller juridique d'iAnthus et l'a conseillée dans sa restructuration. Le cabinet a conseillé iAnthus tout au long de son processus d'examen stratégique, notamment pour l'évaluation et la négociation des offres présentées dans le cadre de ce processus et relativement aux questions liées à la tentative de réalisation d'une sûreté par les porteurs de débentures de rang supérieur.

Cette transaction est la plus importante en Colombie-Britannique en matière de conventions d'indemnisation dans le cadre d'un plan d'arrangement. Elle demeure l'une des plus importantes opérations de restructuration du secteur, comportant plus de 175 M$ de dettes et 364 M$ US d'actifs. À l'issue du processus d'examen stratégique, iAnthus a conclu une convention de soutien à la restructuration qui prévoyait la mise en œuvre d'une opération de recapitalisation. La transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires et est toujours en cours.

Félicitations à notre talentueux groupe d'avocat.e.s dans ce dossier : Waël Rostom, Tushara Weerasooriya et Jeffrey Levine (restructuration); James Munro, Jason Haley, Arman Farahani, Paul Barbeau, Herbert Ono, Michael Shannon, John Alsbergas et Alex Grigg (marchés financiers), Dave McKechnie, Paul Boshyk, Melanie Harmer et Krikita Sharma (emploi); Neil Campbell et Joshua Chad (réglementation); ainsi que Michael Friedman (fiscalité).